



GESTION DES RÈGLES JURIDIQUES DES TRAVAUX DE BÂTIMENT

DURÉE

6 jours (soit 48 heures)
8h / jour

PRIX

2 400,00 € HT par participant
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Chef d'entreprise bâtiment,
responsable de travaux,
conducteur de travaux, chef
de chantier, bureau d'étude,
gestionnaire technique
patrimoine

PRÉREQUIS

Aucun

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés
de synthèse, d'échanges
et d'ateliers pratiques

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats,
juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des
connaissances
Questionnaire de satisfaction
Evaluation et mise en
situation professionnelles

PLUS D'INFOS

Tél. : 0 969 320 805
Mail : formation@ofib.fr
www.ofib.fr

OBJECTIF

- ✓ Appliquer les règles juridiques dans les travaux de bâtiment

PROGRAMME

- ✓ Les fondamentaux en droit de l'immobilier utiles à l'expert - 1 jour
- ✓ Les fondamentaux en droit de l'urbanisme utiles à l'expert - 1 jour
- ✓ Les fondamentaux en droit de la construction utiles à l'expert - 1 jour
- ✓ Réception de travaux - 1 jour
- ✓ Assurances en construction et habitat - 2 jours

VALIDATION

Sous réserve d'assiduité à la formation et de réussite aux évaluations, le stagiaire recevra :

- ✓ une attestation de fin de formation



OFIB - 62 Boulevard Alexandre et Marie Oyon - 72000 LE MANS
Organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 01107 72 auprès du Préfet de
Région Pays de la Loire. Et cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Organisme de formation qualifié ISQ-OPQF et CERTIBAT Formation Professionnelle

